



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Agir face au risque de pénurie et à l'envolée des prix des granulés de bois

Question écrite n° 236

Texte de la question

M. Alexandre Loubet alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur les risques de pénurie et l'explosion des prix des pellets de bois en France, qui menacent les professionnels de la filière (bois, chauffage, etc.) et le pouvoir d'achat des particuliers. En effet, le prix d'une tonne de granulés en sac a doublé en seulement un an, risquant d'entraîner une forte baisse du pouvoir d'achat des ménages, de priver de nombreuses familles de chauffage notamment cet hiver, de freiner la transition énergétique de nombreux foyers et de menacer les acteurs économiques de la filière qui sont déjà pénalisés. L'inflation des prix des pellets est essentiellement liée aux tensions d'approvisionnement suite à la guerre en Ukraine (ruptures de livraisons par l'Allemagne, la Russie, l'Ukraine ou encore la Biélorussie) et à une forte augmentation de la demande en France consécutive à la progression des installations de poêles et chaudières à granulés (près d'un million de foyers équipés), encouragées par des aides d'État. L'usage du pellet de bois a effectivement été développé par les pouvoirs publics, notamment *via* le dispositif 'Ma Prim Rénov', car il constitue à la fois l'un des combustibles les plus écologiques disponibles sur le marché et à la fois un moyen de se chauffer plus économique que l'électricité ou le gaz. Par ailleurs, plusieurs sources ont affirmé à M. le député que des fabricants français de granulés de bois continueraient d'exporter leur production malgré le risque de pénurie en France. À court terme, pour répondre à la demande immédiate et notamment à l'approche de l'hiver, M. le député préconise de réduire temporairement les exportations de pellets fabriqués dans le pays en donnant priorité au marché français et de mobiliser les services de l'État pour trouver de nouvelles filières d'approvisionnement à l'étranger. À moyen et long terme, pour assurer la sécurité d'approvisionnement du pays et répondre à la hausse de la demande, il préconise de mener une politique de développement de la filière en augmentant fortement les capacités de production de granulés de bois sur le sol national. Interpellé par plusieurs particuliers mais aussi des professionnels des filières bois et chauffage de sa circonscription en Moselle-est, M. le député souhaite connaître l'avis de M. le ministre sur les trois préconisations qu'il vient d'émettre. Il lui demande aussi quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement à court terme pour cet hiver, puis à moyen et long terme pour garantir la sécurité d'approvisionnement du pays en granulés de bois.

Données clés

Auteur : [M. Alexandre Loubet](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 236

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juillet 2022](#), page 3514

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)